



## **Compte rendu de la Commission Environnement - Habitat 9 juillet 2008**

Présents : Renée Nicoux, Philippe Collin, Alain Juramie, Jean-Pierre Néhémie, Alain Cotton, Henri Guillemard, Fanny Laureau, Jean-Pierre Lauby, Benoit Douezy, Christophe Nablanc, Roland Nicoux, Daniel Thomasson.

Excusés : Marie-Hélène Fournet, Vincent Garnier, Géraldine Cordier, Xavier Lapierre.

### **Lecture des principes des commissions**

tels que souhaités par la nouvelle municipalité. (voir document annexe).

### **Information sur l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion des Déchets Ménagers de la Creuse.**

Philippe Collin informe les membres de la Commission de l'adhésion de toutes les Communes de la Communauté de Communes Aubusson-Felletin à ce syndicat.

Devant la problématique des futures fermetures des sites actuellement existants, il aura pour mission de réaliser les études nécessaires à la recherche de sites potentiels pour le traitement des déchets, ainsi qu'au processus industriel à retenir.

La Communauté de Communes sera représentée à ce syndicat par Robert Cuisset et Philippe Collin.

### **Information sur les commissions Environnement, Habitat, SPANC de la Communauté de communes.**

Philippe Collin fait un résumé de ces Commissions.

- La Commission Protection de l'environnement s'est réunie le 28.04.2008 à St Marc à Frongier.

Cette réunion a eu pour but d'informer les nouveaux membres de l'organisation de la collecte des déchets ménagers et de leurs traitements.

La période estivale sera réduite du 14 juillet au 15 août. Le doublement de la collecte ne semblait pas judicieux durant une période plus longue au vu des quantités récoltées et du coût supplémentaire.

Il a été rappelé que l'entretien des points-propre était à la charge de chaque commune.

Qu'une collecte des déchets de soins des particuliers (déchets piquants-coupant) serait mise en place.

- La Commission Logement et cadre de vie s'est réunie le 22.05.2008 à Aubusson.

Une présentation du service habitat et du Comité technique OPAH a eu lieu ainsi qu'un examen des demandes de financements (Complément OPAH).

- La réunion Service public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) aura lieu le 11.07.2008 à Ste Feyre.

Elle concernera la présentation de l'entreprise Véolia eau qui a été choisie par la Communauté de Communes pour assurer les prestations de contrôle des nouveaux systèmes et le contrôle des installations existantes de 2008 à 2013.

### **Possibles interactions avec d'autres commissions**

La commission débat des interactions possible au sein des diverses commissions de la Commune tel que celle du Fleurissement, des travaux, etc....

### **Questions diverses**

Jean-Pierre Néhémie questionne sur le problème des poubelles sur les aires de repos et sur le placement de containers près des points propres.

Les poubelles sur les aires de repos sont du ressort du Conseil Général, un courrier sera fait pour demander des renseignements sur la périodicité de leur collecte.

Une étude sur le placement de containers à proximité des points propres a révélé que cela ne faisait qu'aggraver le dépôt d'ordures non-conformes.

Henri Guillemard demande si des containers sont déposés pour le marché.

Jean-Pierre Lauby précise qu'il n'y a pas de containers mis à disposition des commerçants forains le vendredi et la commune ne dispose que de 2 (voir 3). La mise en place d'un seul peut être envisageable en sachant qu'elle est liée à des contraintes de transport, d'emplacement et aux horaires du marché. Celles ci nous amènent à réfléchir à différentes possibilités afin de finaliser une solution la mieux adaptée pour répondre à ce besoin.

Roland Nicoux demande si une étude réalisée par un paysagiste ou un architecte paysager sur une répartition des points de fleurissements avec des plantes adaptées ne serait pas préférable à une multiplication des jardinières : la Commission Fleurissement-Embellissement s'est déjà préoccupée de ce problème et a suggéré également une étude pour la prochaine année.

Jean-Pierre Néhémie suggère un fleurissement du mur du cimetière : la demande sera évoquée en Commission de fleurissement.

Renée Nicoux informe d'un manque de poubelles dans la ville et notamment à proximité des distributeurs de sacs pour les déjections canines, et de la possibilité d'installation de bacs pour le dépôt des mégots de cigarettes à proximité des lieux d'accueil public : une demande du nombre de poubelles à installer sera faite auprès des services techniques.

Alain Cotton demande si un service de ramassage d'encombrants existe : il sera demandé à la Communauté de Communes des précisions sur ce service qui existait quand la Commune gérait son système de ramassage.

***Des questions avaient été adressées à Philippe Collin par les membres excusés :***

Vincent Garnier demande si une adaptation des chaînes de traitements du tri sélectif peut être envisagée (petits morceaux de carton et papier style jeu à gratter) les sacs jaunes contenant ceux-ci étant traités comme des ordures ménagères, si les distributeurs de sacs pour déjection canines sont installés uniquement Rue des Fossés et s'ils sont approvisionnés.

La Commission profite des connaissances techniques d'une de ses membres, Fanny Laureau nous informe que la chaîne de traitement actuelle ne peut traiter ces objets, qu'il s'ensuit un double coût, car ces sacs jaunes sont facturés une fois en tri sélectif puis une nouvelle fois en tout venant, donc il est nécessaire de faire un tri sélectif de qualité.

La Communauté de Communes fait actuellement des contrôles et certains sacs sont laissés avec une croix rouge pour le ramassage en non-sélectif.

La Commission transmettra à la Commission Communication.

Une demande de parution du rappel du tri sélectif dans le « DIS FUSE » et sur le site.

Pour les distributeurs, il y en a un au parking Rue Reby-Lagrange et sur la Place des Arbres. Ceux-ci sont régulièrement approvisionnés mais la nuisance de certains sortant le rouleau complet conduit parfois à des ruptures de stocks.

Xavier Lapierre informe la Commission sur les problèmes de santé publique des déjections de ragondins, renards, chiens et chats dans les bacs à sable des jeux pour

enfants pouvant propager la Leptospirose et l'échinococcose alvéolaire et demande un affichage d'information, faire payer l'eau au parking Rue Reby-Lagrange pour stopper le gaspillage et le lavage des véhicules locaux, mettre des plantes économes en eau dans les suspensions et les massifs, la pollution lumineuse des lumières de l'église et du relais de télévision sur les migrations des oiseaux, les gros insectes (Lucanes, Hannetons) et la nuit des étoiles ; la réduction de la puissance d'éclairage permettrait de pallier à ces problèmes et de réduire le coût en électricité.

L'information concernant ces maladies sera effectuée et l'étude d'un revêtement autre que le sable sera faite.

L'installation d'un monnayeur pour l'approvisionnement en eau des camping-cars fera l'objet d'une réflexion au sein du conseil municipal.

La Commission Fleurissement travaille déjà sur le sujet de plantes moins gourmandes en eau et sur le paillage des massifs pour la prochaine année.

La réduction de l'intensité de la lumière n'est pas possible avec les équipements actuels mais la Commune étudiera les possibilités de baisse de celle-ci.

Philippe Collin propose de préparer une visite de la station d'épuration aux membres de la Commission le désirant, et de se mettre en relation avec l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes pour effectuer une visite du centre de tri sélectif de Boussac et du Centre d'enfouissement.